



## TRANSFORMATION D'USAGE D'ANCIENS ATELIERS

### EN LOGEMENTS CONVENTIONNÉS

Développer l'offre de logements neufs à proximité du futur « quartier gare » d'Oyonnax, moteur du dynamisme communal

#### Le projet

Le projet se situe dans le périmètre du dispositif Action Cœur de Ville et dans le **secteur d'action renforcé de l'OPAH RU** permettant la mobilisation de primes spécifiques financées par la Ville d'Oyonnax et Haut-Bugey Agglomération. Le projet s'inscrit dans la **continuité de travaux de réhabilitation avec conventionnement Anah** déjà réalisés des deux immeubles accolés aux ateliers avec 11 logements rénovés et remis sur le marché locatif. Il s'agit de la dernière partie de la parcelle encore non réhabilitée.

Le bâtiment en monopropriété était **vétuste et en état d'abandon**. Il comprend d'anciens ateliers, espaces de garage et d'entrepôt au rez-de-chaussée, ainsi que des chambres à l'étage et des combles non aménagés.

La réhabilitation permet la **création de 4 logements dans d'anciens ateliers** avec de belles prestations (2 T3 avec jardin, 2 T2 dont 1 avec terrasse). Les logements bénéficient aussi de stationnements collectifs. Les 4 logements sont **conventionnés Anah et réservés Action Logement pour une durée de 9 ans**. Les travaux concernent la transformation d'usage d'un local autonome dont **l'affectation d'origine n'est pas à usage d'habitation**. Ces projets peuvent donner lieu à une subvention de l'Anah s'ils sont considérés comme prioritaires, notamment dans les périmètres d'OPAH RU.

#### Objectifs

##### Améliorer l'habitat

Un développement économique et commercial équilibré

Des mobilités, une accessibilité et des connexions favorisées

Un espace public et un patrimoine revalorisé

Un meilleur accès aux services, à la culture et aux loisirs

# Transition écologique et nature en ville

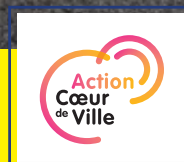
# Participation et concertation citoyennes

#### Spécificités

- **Réhabilitation du parc ancien** par la transformation d'anciens ateliers dégradés en logement.
- Proposer une **offre de logements attractive** en plein cœur de ville afin d'attirer de nouveaux ménages.
- Agir pour la **rénovation énergétique** et la sortie de vacance des logements.
- **Développer l'intermédiation locale**, dispositif social qui permet de confier la gestion d'une location à un tiers, dans le but de simplifier la relation entre le locataire et le propriétaire.



©Anah



AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES  
Ain - Oyonnax

Oyonnax, seconde ville du département de l'Ain, avec 23 000 habitants, est un pôle d'attractivité majeur tant en matière de culture, de sport, de commerce ou de santé que d'emploi pour le territoire du Haut-Bugey et du Jura Sud, soit un bassin de vie de près de 90 000 habitants.

#### FINANCEMENTS

Haut-Bugey Agglomération : 20 000 € ; Anah : 76 000 € ; Action Logement : 95 000 € (aides) et 142 000 € (prêt)

#### CALENDRIER

Avril 2019 : début des travaux  
Décembre 2019 : livraison des logements

**373 K€**

alloués au projet

## LA PAROLE AUX ÉLUS



Grâce à l'OPAH-RU et au programme Action Cœur de Ville, les projets se concrétisent et font revivre le centre-ville.

**Michel Perraud**

Maire d'Oyonnax  
Vice-Président de Haut-Bugey  
Agglomération

## LA PAROLE A L'ANCT

## ET AUX PARTENAIRES



La vitalité d'une ville passe parfois par un changement d'usage d'un bâtiment privé, qui redonne une fonction et une vocation au lieu. L'Anah y apporte son soutien.

**Jessica Brouard-Masson**

Directrice de l'expertise et des politiques publiques à l'Anah

## ZOOM SUR

## LE PROGRAMME

Action Cœur de Ville est une politique publique qui vise à revitaliser les centres-villes des villes « moyennes » françaises et à conforter leur rôle moteur dans le développement durable de leur territoire. Elle est fondée sur **4 principes** : elle est **globale** puisqu'elle agit sur l'ensemble du champ des politiques urbaines (logement, commerce, mobilité et digital, espace public et patrimoine, services, transition écologique, etc.) ; elle est **partenariale** en associant étroitement 3 partenaires financiers nationaux très engagés (CDC - Banque des Territoires, Action Logement et Anah) ; elle est **décentralisée** car s'appuyant exclusivement sur les projets des collectivités locales ; elle est enfin **déconcentrée** avec la forte implication du réseau préfectoral.

CONTACT : [actioncoeurdeville@anct.gouv.fr](mailto:actioncoeurdeville@anct.gouv.fr)



L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales : elle conçoit et anime des programmes d'appui nationaux pour mettre en œuvre les politiques publiques, dont Action Cœur de Ville fait partie. Dans ce cadre, elle est chargée de la mise en œuvre opérationnelle du programme et de son évaluation, du pilotage du centre de ressources collaboratif ainsi que de l'organisation des séminaires nationaux.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Retrouvez l'Agence sur :  
[agence-cohesion-territoires.gouv.fr](http://agence-cohesion-territoires.gouv.fr)

